

# **REGLEMENT DE VOIRIE**

## **ANNEXE 3**

### **COMMUNE DE NIEUL SUR MER**

#### **REGLES DE DISTANCE ENTRE LES RESEAUX ENTERRES ET REGLES DE VOISINAGE ENTRE LES RESEAUX ET LES VEGETAUX**

Les règles de distance entre les réseaux enterrés et règles de voisinage entre les réseaux et les végétaux seront réalisés conformément aux normes NFP 98-332 de février 2005 et aux documents normatifs en vigueur cités dans le document, ou de tous ceux qui lui seraient substitués.